Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 2 (1987)

Heft: 1

Rubrik: Meine Meinung = Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Meine Meinung
Tribune libre

Conte et mécompte

A l'occasion de la remise du prix 1986 de la Bibliothèque pour tous (BPT) à Marie-Claire Dewarrat pour l'*Eté sauvage* (Ed. de l'Aire), M. Fernand Donzé, Président du Jury, s'est livré à quelques considérations «douces-amères» sur le passé et la situation présente de la BPT et l'encouragement à la culture. Au moment où l'Assemblée fédérale va se prononcer sur les moyens que la Confédération accordera à la BPT au cours des prochaines années, nous inaugurons cette rubrique par ces quelques réflexions.

Je vais vous raconter une belle histoire – un conte plus précisément – le conte du prix de la BPT quand il n'existait pas encore.

En ce temps-là, c'était en 1921, les dirigeants de la BPT établissaient le bilan de la première année d'activité réelle de la jeune institution.

Ayant dépensé 78 000 francs la BPT en avait touché 60 000 de la Confédération, soit plus des ¾, à titre d'encouragement, avaient tenu à préciser les Chambres fédérales, puisque les autres recettes devaient se monter, en principe, au même montant. Ces 60 000 francs représentaient le 11% des subventions fédérales totales, lesquelles représentaient le 28% des dépenses de la Confédération soit 364 millions.

Avec cet argent, on avait pu envoyer en prêt 18 000 volumes, en 220 caisses, à divers groupes, dont 30 bibliothèques. C'était, bien sûr, pour la Suisse entière, trop peu.

Les autorités se mirent à la recherche d'un moyen qui leur permettrait d'établir un contact étroit, permanent, avec les petites bibliothèques du pays, encore si peu nombreuses. L'idée vint du vice-président, M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse. Il écrivait volontiers notules, articles et nouvelles – comme le faisait son homologue parisien Léopold Delisle – et venait de republier en feuilleton du *Bulletin de Saint-Blaise,* un texte de jeunesse paru pour la première fois en 1899 dans la *Semaine littéraire* et intitulé *En l'an 58 avant Jésus-Christ.* Il y évoquait la triste situation (qu'on aurait pu facilement illustrer) d'un barde helvète – dont le nom commençait par A et finissait par X, mais ce n'était pas lui – nommé Ambiorix, un vieillard qui ne peut se résigner à quitter son Helvétie, alors que les jeunes s'en vont et brûlent tout pour ne pas être tentés de revenir.

Il restait à l'auteur une cinquantaine de tirés à part. Il proposa d'en faire don aux petites bibliothèques. Ce qui fut fait.

Mon histoire – ou plutôt mon conte – se continue de 10 ans en 10 ans. En 1931, la Confédération a augmenté ses dépenses de 21%. Elle consacre le même pourcentage aux subventions, dont celles pour la culture – pas celle des champs, bien sûr – passent de 0,5 à 0,7%, mais la part de la BPT reste la même: 60 000 francs, sur un total de dépenses de 118 000 francs.

La BPT vit donc mieux, elle a augmenté son train de vie, en 10 ans, de quelque 50%, grâce aux cantons et aux communes, ainsi qu'aux privés. Se souvenant du succès de la distribution de la plaquette de Marcel Godet, elle s'offre une gâterie: elle crée le prix de la BPT, prévu en priorité pour la Suisse romande, destiné à un auteur de cette région dont une œuvre récente répond à l'idéal de l'institution: «élever le niveau intellectuel, moral et professionnel de toutes les classes de la population». La BPT, prudente, ne consacrera pas plus du 0,3% de ses dépenses à cette action. Elle peut donc mettre 350 francs à disposition du jury, lequel est fort embarrassé face à quatre lauréats possibles.

Le neuchâtelois Jean-Paul Zimmermann n'intéresse que les initiés avec son roman à clés: *L'étranger dans la ville.*

L'œuvre du genevois Léon Bopp: *Est-il sage, est-il méchant?* est difficile d'accès et publiée chez Gallimard à Paris.

Il y aurait bien sûr le vaudois Benjamin Vallotton, mais son *Et voilà la France* est le tome 3 de sa trilogie *Quel est ton pays?,* titre jugé ambigü.

Il y a heureusement le jurassien Virgile Rossel, qui a abandonné la politique, le Code civil et la critique pour la littérature engagée. Avec *Ce que femme veut* la BPT couronne une œuvre appelée alors «suffragiste» qui se passe dans un 23e canton suisse baptisé Combeville. L'on achète 100 exemplaires de ce roman féministe, vendu 2,50 en librairie mais cédé 2 francs par les éditeurs: Spes à Lausanne et La Baconnière à Neuchâtel.

Que se passe-t-il 10 ans plus tard, en 1941, au plus fort de la tourmente? Si la Confédération dépense, avant tout pour sa défense militaire, plus de 2 milliards, elle n'accorde plus que le 8% de cette somme aux subventions, la part de la culture demeure au niveau de 0,7%, mais la BPT ne reçoit plus que 51 000 francs. C'est le Don national, grâce à un subside de 63 000 francs, qui assure sa survie.

Grave question pour le comité directeur: faut-il maintenir le prix en ces temps de restrictions?

On pense qu'il est plus nécessaire que jamais, qu'il est une preuve de «l'esprit de résistance» et de la présence romande au moment où l'édition est florissante, mais où la majeure partie des parutions sont des œuvres

françaises, et où le roman policier occupe une place que l'on juge démesurée, voire dangereuse. Après avoir retenu jusqu'au dernier moment l'humoriste Jean Peitrequin pour *Les mains dans les poches ... des autres,* par souci de mettre en valeur un ouvrage de détente, le jury redevient sérieux et se décide à récompenser l'œuvre d'une inconnue: Alice Rivaz, pour son roman *Nuages dans la main,* paru à la Guilde du Livre, qu'on est heureux de soutenir par la même occasion. Avec 460 francs on peut remettre 200 francs à l'auteur, dont on apprend que son nom réel est Mme Alice Golay, et acheter 70 exemplaires reliés. A n'en pas douter, le jury a découvert un auteur dont on reconnaîtra l'importance beaucoup plus tard.

Cette année-là, le dépôt de Lausanne n'avait pu acquérir, pour ses tâches courantes, que 1313 livres, mais avec 20 450 prêts il se situe en bon rang, 2e, juste derrière Zurich, ce qui remplit de fierté M. Georges Chevallaz, professeur à l'Ecole normale cantonale, bibliothécaire du dépôt lausannois, et qui s'adresse alors à l'Association régionale de Lausanne de la BPT. C'est tout un programme.

En 1951 la Confédération dépense moins qu'en temps de guerre, ses subventions absorbent le 22 % du montant total, la culture touche près de 5 millions, dont 120 000 à la BPT, ce qui représente le 54 % de ses frais totaux. Les cantons ont donc fait un geste apprécié. Avec près de 700 francs on peut remettre le prix à l'œuvre qui finit par s'imposer à un jury longuement hésitant: *Les Histoires* de Gilles, parues à la Bonne Antenne à Lausanne. Le jury avait penché d'abord en faveur de *La Devinaize* de C.F. Landry, mais le Prix Veillon lui avait été attribué juste avant.

Si cette histoire vous intéresse ... Mais je vous épargnerai 61 et 71, trop proches de nous. Le conte s'achève comme un rêve ... dans les remous qui précèdent le retour à la tristesse du réveil.

1981. Si, en 60 ans, la BPT avait, comme la Confédération, multiplé ses dépenses par 48, elle aurait disposé de 3 800 000 francs (en réalité 1 400 000 francs).

1981. Si la part des cantons et des communes était demeurée, elle aussi, à la même moyenne, soit 30 %, elle se serait montée à plus d'un million (en réalité 340 000 francs).

1981. Si la contribution privée avait tenu ses promesses initiales, elle aurait atteint 380 000 francs (en réalité 36 000 francs, plus un don exceptionnel et unique de 300 000 francs du Crédit suisse).

1981. Si la BPT avait continué à utiliser le 0,3 % de ses dépenses pour son prix, elle aurait disposé alors de plus de 11 000 francs. Avec l'aide des cantons elle aurait pu, généreusement et utilement, remettre un prix, voire deux, par région linguistique.

Je vous ferai grâce des chiffres plus récents. Les comptes de la Confédération sont d'ailleurs si ardus à déchiffrer que même les députés ne s'y retrouvent pas toujours, tandis que les statisticiens ont besoin de plusieurs années pour se mettre d'accord. Et si certains s'inquiètent de l'explosion des dépenses de la Confédération, ce n'est en tous cas pas la modeste BPT qui la provoque, ni la culture, dont la part n'atteint toujours pas le 1 % des dépenses totales de l'Etat central.

Je n'adresserai de griefs à personne. Chacun prétendrait, mis en cause et pris à partie, qu'il a fait son devoir, et que l'autre est davantage responsable que lui.

Mais que les politiciens et les idéologues de tous bords réfléchissent un instant. Ni les partisans de «l'Etat providence», ni ceux du «Moins d'Etat» ne trouveraient ici à se justifier, pas plus que les beaux phraseurs pour qui le fédéralisme excuse tout. Où donc est-il, ce fédéralisme, dans ce match nul 0 à 0 entre Berne et les cantons?

Et pourtant, en 65 ans, le discours sur la culture n'a jamais été aussi abondant, et les déclarations sur la valeur irremplaçable du livre ont fleuri sur les lèvres des politiciens émus et des critiques mordants. Ils trouvent de nobles alibis en citant, qui l'UNESCO, qui le Conseil de l'Europe, qui le rapport Clottu ...

Pendant ce temps, les bibliothécaires ont fait leur devoir, en silence, bien placés pour percevoir de près les mutations culturelles capitales et rapides qui s'opèrent sous nos yeux. Ils savent l'importance de leur action. Pour que le monde de demain ne soit pas composé que de comptables et de correcteurs d'imprimerie – ces vainqueurs de jeux télévisés – mais aussi de créateurs, de poètes et de mélomanes, pour que le monde de demain soit composé de femmes et d'hommes et non de robots: le plaisir de lire et la possibilité de s'informer sont des éléments fondamentaux.

Ecrire, éditer, lire, prêter, louer, donner un livre ...

Y a-t-il rien de plus beau?

Le rêve est achevé...

Fernand Donzé